

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LYCÉE
AMBROISE
CROIZAT Moûtiers

RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2^{DE} :

VENDREDI 9 FEVRIER 2024 – 17H45

Voies générale et technologique



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



SOMMAIRE

- Le nouveau lycée
- La seconde générale et technologique
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

LE LYCÉE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
 - Deux professeurs principaux en terminale
 - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En seconde GT : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + (AP + options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + (AP + options)

La 2^{de} générale et technologique

Année 2023-2024

Les spécificités en 2nde GT

■ Tests de positionnement :

Entre le 12 septembre et le 30 Septembre 2023, chaque élève a passé un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

■ Accompagnement personnalisé :

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

■ L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**
OU
 - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe
OU
 - Possibilité d'une passerelle vers la voie professionnelle

Voie technologique

La première et la terminale

POUR LA VOIE TECHNOLOGIQUE :

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et technologie du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts : **Arts plastiques**
- **Education physique et sportive**

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique-alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovations en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Voie générale

La première et la terminale

LES SPECIFICITES DE LA VOIE GÉNÉRALE :

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

LES SPECIFICITES DE LA VOIE GÉNÉRALE :

- Les lycées proposent des enseignements de spécialité parmi les suivants
 - **Mathématiques**
 - **Physique-chimie, si conservé en terminale doit être obligatoirement accompagnée des Mathématiques**
 - **Sciences de la Vie et de la Terre**
 - **Sciences économiques et sociales**
 - **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
 - **Humanités, littérature et philosophie**
 - **Langues, littératures et cultures étrangères – Anglais**

 - Langues, littératures et cultures étrangères – Monde contemporain
 - Numérique et sciences informatiques
 - Sciences de l'ingénieur
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
 - Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
 - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

LES SPECIFICITES DE LA VOIE GÉNÉRALE :

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil – 3 heures hebdomadaires :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - **Langue vivante (au CNED uniquement avec passage en candidat libre)**
 - **Arts : Arts plastiques**
 - **Éducation physique et sportive**
 - **Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option) : Latin**
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

LE PLUS POUR LA VOIE GÉNÉRALE :

- Possibilité de poursuivre après la classe de seconde, l'enseignement Anglais EURO :
 - Horaire : 1 heure anglais EURO + 1 heure de DNL
 - En première, les élèves de la voie générale pourront choisir une Discipline Non Linguistique en parmi :
 - **Histoire géographie**
 - **Sciences Economiques et Sociales**
 - En terminale, la DNL, choisie en classe de première, est évaluée pour bénéficier de la **mention section européenne** au baccalauréat

IMPORTANT : Le choix de la section EURO par l'élève est définitif pour les classes de première et terminale.

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

En 1^{ère} + 1h30 maths pour ceux qui ne prennent pas l'EDS Maths

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée 3 h



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

L'enseignement professionnel

Le baccalauréat professionnel : une autre possibilité...

*Le baccalauréat professionnel peut être envisagé à l'issue de la 2^{de} GT. Dans ce cas, il s'agit d'une **réorientation** pour être préparé, non plus exclusivement à une poursuite d'études dans le supérieur, mais à une **insertion professionnelle plus rapide**.*

L'élève qui souhaite se réorienter vers la voie professionnelle soit se rapprocher de son professeur principal ou de son CPE.



BATIMENT



SERVICES



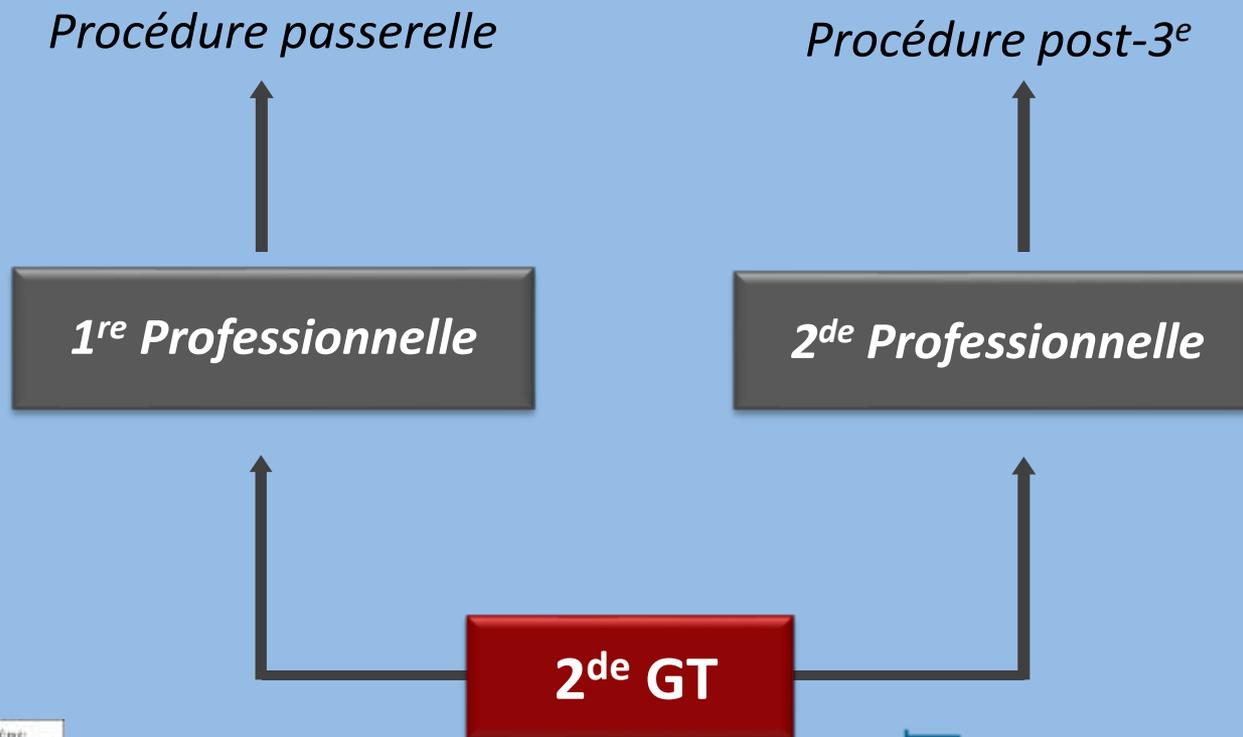
INDUSTRIE



AGRICOLE

L'enseignement professionnel

Comment entrer en baccalauréat professionnel ?



L'orientation en 2^{de} générale et technologique

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Les semaines de l'orientation et les événements dédiés à l'orientation permettent aux élèves de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler leurs aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.
- Une journée de l'orientation est organisée au lycée le 12 Février 2024 pour 6 classes de 2nde GT et DEM. (Hors SP)
- Une information en classe sera réalisée pour les classes 2PE, 2DES
- **Stage découverte professionnelle du 17 au 28 Juin 2024**

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, voici **plusieurs sites incontournables** :

<https://lycee-avenirs.onisep.fr/>

(pour bien choisir ses enseignements de spécialité)

<http://quandjepasselebac.education.fr>

- **La rubrique « Accompagnement à l'orientation » du site Internet du lycée** regroupe un ensemble d'informations, de liens et de documents en téléchargement utiles pour les lycéens.

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Possibilité de prendre rendez-vous avec la Psychologue de l'éducation nationale spécialisée en orientation Mme GUIDON, présente au lycée les lundi et jeudi – Prise de RV au CDI.
- Le CIO d'Albertville reçoit aussi les élèves et leurs familles sur rendez-vous. Il est ouvert tous les jours du lundi au vendredi et aussi pendant les vacances scolaires.

<https://cio.web.ac-grenoble.fr/cio-dalbertville>

- Site internet du lycée de Moûtiers :

<https://ambroise-croizat.ent.auvergnerhonealpes.fr/accompagnement-a-l-orientation/>

LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

* voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.

AU 2^{EME} TRIMESTRE EN SECONDE



INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 12/02/2024 Au : 11/03/2024

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : à partir du 18/03/24

1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

- 1^{re} générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
- 1^{re} technologique (sélection de la série technologique) ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

AU 3^{EME} TRIMESTRE EN SECONDE

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION

Du : 02/05/2024

Au : 31/05/2024

Conseil de classe du 3^e trimestre/2nd semestre : à partir du 03/06

3

Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation**.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse** :

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.



LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

- + plus D'ACCOMPAGNEMENT
- + plus D'ÉGALITÉ
- + plus DE RÉUSSITE

Des questions ?

Merci pour votre attention